

à Saint Christol

Le magazine d'information de Saint Christol lez Alès

www.saintchristollezales.fr

OCTOBRE 2014

N°19



La rentrée des classes

Environnement



en page 4

Sécurité



en page 6

Education



en page 14


Saint Christol
lez Alès

Sommaire

ENVIRONNEMENT	4
DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE	6
SÉCURITÉ	8
TRAVAUX, VOIRIE, URBANISME	10
AFFAIRES SOCIALES	12
JEUNESSE ET CMJ	14
ÉDUCATION	17
FINANCES	18
SPORTS	20
FESTIVITÉS	24
CULTURE	26
TRIBUNE LIBRE	27
ÉTAT CIVIL	28
CONSEIL MUNICIPAL	29
AGENDA	30
INFOS DIVERSES	

Les « taxis de la Marne »

Au début de la Première Guerre mondiale, la situation militaire est très en faveur de l'Allemagne qui remporte une série de victoires et progresse rapidement sur le territoire français. On craint que Paris ne tombe aux mains des Allemands et le Gouvernement quitte la capitale pour Bordeaux. C'est dans ce contexte dramatique que se situe ce que l'on appelle la 1^{ère} bataille de la Marne.

Du 5 septembre 1914 au 12 septembre 1914, six

jours de violents combats, le long d'un arc-de-cercle de 225 kms, allant de Paris à Verdun, permettront aux Français et au corps



expéditionnaire britannique de repousser les Allemands des abords de Paris et de Reims, au prix de nombreuses vies humaines. Dominées numériquement et en danger d'être contournées par le flanc, les armées franco-britanniques se replient dans un premier temps. Des renforts sont envoyés, une brigade est même acheminée à partir de Paris grâce à des taxis réquisitionnés. Un épisode glorieux dont il ne faut cependant pas surestimer l'importance. Il ne faut pas oublier que, fidèle à l'alliance signée avec la France, l'armée russe immobilise deux corps d'armée allemands sur le front de l'est.

Joffre prescrit à Foch d'entreprendre une action offensive sur les troupes allemandes présentes devant son armée : les troupes françaises commencent leur mouvement vers le nord mais sont rapidement contenues par les troupes allemandes. Foch est contraint d'établir des positions défensives et de les protéger.



La victoire de la Marne marque l'échec du plan stratégique allemand qui prévoyait d'écraser l'armée française en peu de temps. Mais trop épuisée par la saignée de

l'été 14 pour poursuivre l'offensive, l'armée française doit cependant camper sur ces positions reconquises et s'enterrer. Ainsi, on peut dire de cette 1^{ère} bataille de la Marne que « ce fut une bataille gagnée, mais une victoire perdue ».

Parmi les nombreuses victimes, figure le poète Charles Péguy.

Editeur

Mairie de Saint Christol lez Alès

41 rue des Marmousets
30380 Saint Christol lez Alès
04 66 60 74 04
Site web : www.saintchristollezales.fr

Directeur de la publication



Danielle Joullia
Adjointe à la Communication
danielle.joullia@mairie30380.fr
communication@mairie30380.fr

Impression

Hachemi Diboune 06 03 80 31 48
Imprimé sur papier issu
d'exploitations forestières raisonnées





Chers concitoyens, habitants de Saint Christol Lez Alès,

Après des vacances qui je l'espère ont été joyeuses pour chacun d'entre vous, nous entamons ensemble une nouvelle rentrée. Celle-ci est déjà derrière nous depuis deux mois. Elle s'est globalement très bien passée, malgré les petits tiraillements inévitables liés à la mise en place de la nouvelle loi sur les rythmes scolaires. Durant tout l'été, cela a représenté un gros travail de la part des élus responsables, mais aussi de tous les intervenants de la municipalité dont je tiens à souligner le dévouement et la motivation. Cela a aussi, bien entendu, nécessité un important investissement de la part des enseignants et des efforts d'adaptation pour les parents et les enfants. Je les remercie tous de leur patience.

Mais cette réforme a pour la commune des implications financières importantes qui ne seront pas sans conséquence dans d'autres domaines d'activité. En ne retenant que les frais de personnel nécessaires au fonctionnement des écoles pendant une matinée de plus, le coût supplémentaire pour la commune représentera une hausse supérieure à 10% du poste salaires pour 2015. A cela s'ajouteront les frais de transport et celui des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP), lorsque notre programme de formation du personnel nous permettra de disposer des équipes qualifiées suffisantes pour encadrer vos enfants en toute sécurité.

Ces contraintes ne nous ont pas empêchés de mettre en place progressivement les actions que nous nous étions engagés à faire pour améliorer le cadre de vie et la sécurité des habitants. Vous avez déjà pu constater que certains points dangereux, comme le carrefour du Clapier ou la descente de Valès avaient été améliorés. Nous travaillons à la mise en sécurité de tous les bâtiments publics, avec l'installation d'alarmes et des travaux de consolidation. Nous avons poursuivi l'embellissement et le fleurissement du centre-ville initié par nos prédécesseurs. Notre commune bénéficie donc d'un cadre de vie agréable.

Plusieurs grands chantiers sont en cours d'étude ou de réalisation : le centre aéré sera opérationnel courant novembre, la chaudière du groupe scolaire Joliot Curie et son local sont en cours de remplacement, une complète réfection des vestiaires du stade du Rouret devra permettre aux joueurs de disposer enfin de locaux dignes d'une commune comme la nôtre. D'autres projets verront bientôt le jour, dont nous parlerons dès qu'ils seront suffisamment avancés.

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'Jean-Charles Bénézet'. The signature is stylized and written in a cursive hand.

Jean-Charles Bénézet
Maire



LE JURY DE « VILLES ET VILLAGES FLEURIS» EN VISITE SUR LA COMMUNE

La visite du jury des Villes et Villages Fleuris au mois de Juillet a permis tout de suite de constater le beau fleurissement de la Mairie, de la place du Millénaire et des banquettes jouxtant les fontaines. La visite s'est poursuivie dans le cœur de ville et le jury a pu noter l'embellissement de la place du Foiral et du Monument aux Morts, puis des différents rond points pour arriver au parking du Rouret. Là, Henri Francès, 1er Adjoint en charge de l'Environnement, a explicité le projet à court terme de la création, avec l'Agglomération Alésienne et le soutien du Conseil Général du Gard, d'un parcours de randonnées pour personnes à mobilité réduite. Un détour par la stèle du Mas Cauvy mise en valeur par des travaux d'élagage et une barrière en bois, puis un arrêt au niveau du belvédère du château de Montmoirac pour imaginer un partenariat Public-Privé qui permettrait la réalisation de projets culturels ou festifs, ont conclu la visite.



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Six lauréats ont vu leurs efforts récompensés par la remise de prix au cours de la fête votive de la Saint Christophe, 1ère du nom. Le fleurissement avec l'aspect esthétique des compositions, le choix de plantes méditerranéennes nécessitant peu d'arrosage, ainsi que le non emploi de pesticides au profit de produits naturels font parties des critères pris en compte pour le concours.

Le règlement précis et le bulletin d'inscription sont d'ores et déjà disponibles pour l'édition 2015 avec des lots de plus en plus séduisants ! A vos jardins et balcons pour le printemps prochain !



Le maire et le premier adjoint remettent les prix aux lauréats du concours des maisons fleuries.

Lauréats du concours : Dominique Viel, Monique Murillo, Albert Gal, Alain Jurquet, Françoise Balez, Gilbert Lefort.

UN ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉ

La commune s'est engagée dans l'abandon complet de tout désherbant ou autres pesticides dans l'entretien de tous les espaces verts. Elle est ainsi prise en exemple et citée en référence. Notre volonté est de poursuivre dans cette voie ce travail très difficile et parfois incompris par nos concitoyens qui voient trop d'herbe pousser partout. Cette démarche volontariste nécessite en effet, un désherbage manuel, coûteux en main d'œuvre. Il faut donc accepter que la nature reprenne parfois ses droits. D'ailleurs, la « mauvaise herbe » n'est pas celle que vous pensez : elle préserve la biodiversité. Il est vrai que cet été pluvieux a bien compliqué les choses. Nous encourageons tous les jardiniers que nous sommes à ne plus utiliser les désherbants et les traitements insecticides et fongicides, pour notre santé et surtout celle de nos enfants et petits enfants. Cet effort est indispensable pour obtenir un environnement préservé et une eau moins polluée en nitrates et pesticides.



PCS - PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le 7 Octobre a eu lieu à la Maison Pour Tous une réunion publique sur le Plan Communal de Sauvegarde. Elle a permis à toutes et à tous de voir ou revoir les précautions à prendre en cas d'inondations pour assurer au mieux sa sécurité.

Vous trouverez encartée dans ce bulletin, une page spéciale à conserver qui vous permettra de vous familiariser avec ces différents signaux et conseils.

MISSIONS DE PRÉVENTION

Depuis la dernière rentrée scolaire, la Police Municipale, est présente, aux heures d'entrée et de sortie des trois écoles de la commune (Marignac, Joliot Curie et Saint Christophe), pour assurer les missions de sécurité des enfants, ainsi que pour sensibiliser les parents, concernant les stationnements gênants et abusifs.

Dans le cadre de la sécurité routière, les deux policiers municipaux récemment recrutés, Frédéric Boissier et Sylvain Bichet, participeront prochainement à un stage de formation d'intervenants en éducation routière, organisé par le comité départemental de l'association Prévention Routière du GARD, destiné aux policiers municipaux.

Les effets induits de l'éducation routière dans les écoles sont importants. En effet, il a été constaté, depuis plusieurs années, une amélioration du comportement des jeunes, rencontrés dans les écoles, lors des interventions des moniteurs de prévention routière.

Dans le cadre des missions de la Police Municipale, on peut noter une augmentation importante des patrouilles de surveillance avec véhicule, sur tout le territoire. De même, des patrouilles pédestres sont effectuées tous les soirs (sauf le dimanche), au sein du cœur de ville, afin d'assurer une présence sécurisante à l'heure de la fermeture des commerces.

Afin de sensibiliser les enfants aux dangers de la circulation, des actions de formation ont été menées dans les écoles par la police nationale.



Le rappel des règles a été suivi d'une épreuve pratique consistant à aller de l'école Joliot Curie à la Maison pour Tous, en respectant bien toutes les consignes de sécurité, sous la surveillance des enseignants, de la police municipale et nationale et de divers élus. Les enfants ont pris leur rôle très à cœur et ont été récompensés par la remise d'un diplôme en présence du maire, du délégué à la sécurité, Thierry Popoff et de divers responsables, enseignants, policiers et élus.



INONDATIONS

La commune a subi de nouveaux épisodes cévenols. Dans la nuit du 17/18 septembre, 217mm de précipitations ont été relevés à la station CNRS (5ème maxi depuis 65 ans).

De nombreuses routes ont été coupées. La cellule de crise sous la direction du maire, a bien joué son rôle : les barrières ont été posées sur les endroits à risque et la Maison Pour Tous a hébergé dans l'urgence une dizaine de jeunes dans l'impossibilité de rejoindre leur lieu de résidence. Une réunion de travail a réuni tous les intervenants de cette cellule le lendemain, pour réfléchir à toutes les mesures susceptibles d'améliorer encore la prise en charge des situations d'urgence.

Même si les 2 épisodes dits «cévenols» des 17 et 19 septembre ont été moins violents que ceux de 2002, de nombreux dégâts sont à déplorer sur la commune. En particulier le pont sur le Cariol a été rendu impraticable (1, 2, 3), de nombreuses récoltes détruites et quelques maisons inondées. Cependant cet épisode a permis de vérifier que les travaux hydrauliques entrepris depuis 2002 (rétablissement et curage des fossés, création de bassins de rétention (4), etc ...) avaient permis de limiter les dégâts. Pour la sécurité de tous, la municipalité rappelle aux riverains l'importance de curer les fossés privés et de les entretenir, notamment en les débarrassant des déchets qui peuvent contribuer à la création d'embâcles susceptibles d'aggraver les zones inondées.



ROUTE INONDÉE

Lorsque les barrières d'inondation sont mises et que la chaussée est recouverte d'eau, n'essayez pas de passer. Avec seulement 5cm d'eau les pneus n'ont plus aucune adhérence et surtout, il est impossible d'être sûr que l'eau ne recouvre pas des trous invisibles et dangereux.



Importants dégâts en Prairie

TRAVAUX DE RÉNOVATION

L'été a été mis à profit pour effectuer des travaux de rénovation et de modernisation des écoles.

A Joliot Curie (1), deux salles de classe ont été totalement remises à neuf avec mise en place de faux plafonds isolés, reprise complète de l'éclairage, réfection des peintures et installation de câbles informatiques.

A Marignac (2), le sol de la cour a été refait entièrement, afin d'assurer un meilleur écoulement des eaux, de supprimer les flaques et de limiter la poussière : un décaissement a été suivi d'une mise en forme avec l'emploi d'un revêtement à la fois esthétique et fonctionnel.

Le chantier du nouveau centre aéré du Rouret (3) a bien progressé et permet d'envisager son ouverture prochainement.

Devant la mairie, les racines des arbres soulevaient le béton désactivé, l'équipe voirie a cassé ces zones dangereuses et remis le sol à niveau.



PARC AUTOMOBILE

Le service de la voirie a dû remplacer un véhicule utilitaire tombé en panne. Après avoir prospecté auprès des concessionnaires locaux et d'ailleurs, le choix s'est porté sur un Fiat Ducato neuf : il répondait parfaitement aux caractéristiques nécessaires au service et son coût (19 800 € ttc carte grise comprise avec une garantie de 2 ans), présentait un meilleur rapport qualité/prix que les véhicules d'occasion disponibles (exemple 17 900€ pour un véhicule 2011 100000 km). La municipalité a également fait l'acquisition de 2 petits utilitaires d'occasion.



Au cimetière, des gaines ont été mises en place pour créer des points supplémentaires d'apport d'eau.

Le columbarium avait atteint ses limites de capacité, un nouveau columbarium a été créé, ainsi qu'un jardin du souvenir.



SÉCURITÉ

La municipalité a poursuivi ses actions destinées à mieux assurer la sécurité des biens et des personnes.

La carrefour du Clapier, très dangereux du fait de l'absence de visibilité et de la tendance de certains conducteurs à ne pas respecter les limitations de vitesse en agglomération, a été aménagé. A noter que la route de Montèze est une voie départementale dont la responsabilité incombe au Conseil Général. C'est donc les préconisations du Conseil Général qui ont été appliquées. Cette solution provisoire permet d'espérer éviter un accident grave à ce carrefour, sans attendre la mise en oeuvre d'un plan plus général concernant l'aménagement de la route de Montèze. Dans ce schéma, la réalisation d'un rond-point à cet endroit constitue une priorité.

Des barrières seront bientôt mises en place pour remplacer le garde-fou au passage du ruisseau sur le chemin de Valès, qui était absent depuis plusieurs années.

Faute de maintenance, un certain nombre de bâtiments publics sont devenus dangereux, comme l'avancée de toiture du bâtiment 1940 du Rouret ou les rives du toit du bâtiment précédemment utilisé par les restos du cœur, ainsi que le plafond du foyer Sainte Marie. Leurs abords ont été sécurisés. Depuis trois ans, l'alarme incendie de la Maison Pour Tous est obsolète. Pour continuer à bénéficier de l'autorisation d'utiliser cet établissement, il a fallu s'engager à ce que celle-ci soit budgétée et remplacée prochainement.



Aménagement du carrefour du Clapier



Une mise en sécurité indispensable au pont de Valès, avant la pose d'un nouveau garde-corps en commande.

RÉVISION DU CADASTRE

La dernière révision du cadastre a été présentée aux Saint Christolens en septembre par un affichage en mairie.

Cette révision concerne la partie du territoire de la commune qui n'avait pas fait l'objet de la première révision effectuée il y a 2 ans.

Les services de l'Etat du cadastre ont effectué dans plusieurs endroits des reclassements de terrain. Cette reclassification, qui ne dépend pas de la municipalité, peut, dans certains cas, entraîner pour les administrés une augmentation de la taxe foncière sur le bâti et le non bâti.

Par exemple, un terrain antérieurement classé « Sol » et reclassé en « Jardin d'agrément » subira une modification du barème et donc une augmentation.



Une mise en sécurité de différents bâtiments publics, comme la maison 1940 au parc du Rouret (1 et 3) ou le foyer Sainte Marie (2) est devenue urgente, à la fois pour assurer la sécurité des passants et éviter une dégradation plus grave.

Nous rappelons aux acquéreurs de parcelles non viabilisées de bien vérifier au préalable la faisabilité et le coût de branchements en eau, assainissement, électricité et téléphone.

VOYAGE DES AÎNÉS

Malgré la chaleur, nos aînés étaient nombreux ce matin du 11 juin sur la place de la mairie, impatients de partager ce temps de bonne humeur et de convivialité.

Une fois les six bus remplis, nous sommes partis vers Pierrelatte. Les conversations allaient bon train. Le voyage fut court mais nous avons eu le temps de chanter ensemble.

Arrivés à Pierrelatte, nous avons formé quatre groupes de visite : la ferme aux crocodiles (1), la forge (2), la parfumerie de Grasse (3), le verger (4). Chaque groupe devait faire deux visites le matin et deux visites l'après-midi.

Pour le repas de midi, nous nous sommes retrouvés au restaurant le Cottage où le repas fut apprécié, bien qu'une coupure de courant n'ait pas permis à tout le monde de savourer son petit café.

Après le repas, nous sommes retournés sur les lieux de visite sous une chaleur de plomb qui, malgré la fatigue, n'a pas entamé la bonne humeur générale.

De retour à Saint Christol vers 19h, nous nous sommes séparés nous promettant de nous retrouver pour un prochain voyage.



1



2



3



4



VACANCES UTILES

La Ville de Saint Christol lez Alès a poursuivi cette année encore ses actions en faveur des adolescents avec, notamment, l'organisation de Vacances Utiles qui rencontrent un écho favorable.

Cette action s'adresse à tous les jeunes Saint Christolens, âgés de 14 à 17 ans, filles et garçons, qui souhaitent s'investir dans des travaux utiles à la collectivité sur la commune. En contrepartie, un séjour de vacances est organisé.

Avec Saïd et Sandra comme animateurs, l'action s'est organisée sur trois semaines, et a compris deux périodes.

En partenariat avec les services techniques, du 7 au 18 juillet : 16 jeunes ont su allier dextérité et motivation. Ils ont accompli différentes réalisations : désherbage et remise en état du cimetière (1), construction d'une table de ping pong (2) et d'une barre de fitness, création de la signalétique pour le centre de loisirs et la maison de quartier, décoration de containers, nettoyage des espaces occupés pour la fête du 14 juillet, démontage des barrières en lien avec le club taurin...

L'esprit d'équipe, le respect de l'autre et la recherche d'une bonne qualité de travail ont été soulignés par l'ensemble des partenaires du projet qui ont félicité les jeunes pour leur implication et leur sérieux.

Après l'effort, la récompense : du 21 au 26 juillet, un séjour de vacances en « pension complète » en Espagne, pour un repos bien mérité, a été organisé à LLafranc (Costa Brava).

Au programme : activités nautiques (3), excursions (Barcelone, Gironne, Tarragone, Tossa, Lloret del mar...).

Les règles de vies établies en accord avec les ados ont été respectées par tous, ce qui a permis de développer un climat serein à l'intérieur du groupe où chacun a pu trouver sa place et s'épanouir.



PORTES OUVERTES A L'ASPI

L'ASPI est une association créée en 1992, qui a pour vocation d'aider à l'insertion de personnes en difficulté. A Saint Christol, elle se situe au jardin de Montmoirac et est gérée par une équipe de 12 salariés, 2 encadrants techniques et une accompagnatrice socio-professionnelle. Par l'apprentissage des techniques de maraîchage, les salariés sont mis en situation d'emploi et chacun construit en parallèle son projet professionnel.

Le 10 septembre, une journée « portes ouvertes » a été l'occasion pour ces salariés de faire découvrir leur production sans traitement. Particuliers et professionnels peuvent acheter ces fruits et légumes et participer ainsi à la réussite de cette association. Pour cela, vous pouvez les contacter au 06.08.48.77.69.



Dès l'installation de la nouvelle équipe du C C A S, nous nous sommes mis au travail et les commissions se sont réunies régulièrement.

Le conseil d'administration s'est réuni à 5 reprises avec comme ordre du jour, la réécriture de son règlement intérieur afin d'ajuster les réponses aux moyens dont il dispose. Rapidement, il est apparu que le budget alloué initialement au C C A S serait insuffisant pour faire face à toutes les actions et aides alors prévues pour l'année 2014.

L'étude des différents postes montrait que, pour certains d'entre eux, à compter du 1^{er} juillet nous ne pourrions plus en assumer le règlement. Cette analyse mettait en évidence des dépenses impactées sur le budget 2014, alors qu'elles avaient été engagées en 2013. De plus, on notait une augmentation importante de bons alimentaires, ainsi que des aides au règlement des factures d'eau et d'électricité. Aussi il était décidé de solliciter auprès du conseil municipal le versement d'une rallonge budgétaire. Dans sa séance du 8 juillet 2014, le conseil municipal a ainsi voté une subvention exceptionnelle de 22 000€. Ainsi toutes les actions initialement prévues seront réalisées sur cet exercice.

Cette insuffisance du budget initialement voté a au moins 3 causes :

- une situation socio économique qui se dégrade et qui a des répercussions sur les familles ayant de faibles revenus.
- la mise en place par le Conseil Général du GARD d'un nouveau règlement des aides financières, ainsi que des aides au logement, ce qui a pour conséquence de diminuer le montant global des aides accordées à chaque famille. De ce fait, nous sommes amenés à répondre à un nombre de demandes, de plus en plus important, présentées par des assistantes sociales.

- et, comme indiqué plus haut, l'augmentation des demandes d'aides.

Une réflexion est actuellement conduite par le C A sur le montant des aides allouées, sur les critères d'attribution, ainsi que sur les actions conduites, afin de respecter l'équilibre budgétaire.

En effet, il nous faut absolument :

- entendre les difficultés exprimées par certains Saint Christolens,
- apporter, en partenariat avec d'autres acteurs du social, une réponse adaptée à leur demande. Actions qui doivent s'inscrire dans une démarche de solidarité, tout en tenant compte des contraintes budgétaires auxquelles sont soumises les collectivités territoriales.

La commission permanente s'est également réunie à 5 reprises, en examinant chaque fois, en moyenne une douzaine de dossiers.

Les élus du pôle social, tiennent des permanences hebdomadaires :

- Jean Pierre PELLEREI, délégué au CCAS tous les mardis de 10 à 12 h et sur rendez vous
- Céline FONTBONNE, adjointe aux Affaires Sociales tous les mercredis de 14 à 16 h et sur rendez vous
- Marie Christine ROUX, déléguée aux Solidarités tous les vendredis de 10 à 12 h et sur rendez vous

UN ÉTÉ FESTIF POUR LES JEUNES...

Le samedi 5 juillet 2014, pour fêter le début des vacances d'été, le Conseil Municipal Jeunes a organisé sa 1^{ère} soirée dansante à la Maison Pour Tous, ouverte à tous les jeunes de la commune de 10 à 17 ans.



De nombreux jeunes sont venus se déhancher sur les rythmes mixés par notre DJ, Séraphyn Anton, lui-même conseiller municipal jeune, et sous ses jeux de lumière digne d'une discothèque. Ils ont pu déguster de délicieux gâteaux préparés avec soin par les parents des jeunes du CMJ, et une restauration offerte par le CMJ. Les élus et parents ont participé dans la bonne humeur au bon déroulement de cette soirée. Cette soirée festive fut riche de dynamisme, de convivialité et de partage. A l'occasion du week-end du 14 juillet, la jeunesse Saint-Christolenne a répondu présente ! Le 12 juillet, les jeunes Saint-Christolens ont pu s'essayer sous un soleil de plomb au toro Piscine organisé, sur le parking en dessous de la crèche des Marmousets, par l'association Pyramid'Biou. Le 13 juillet, le CMJ a participé au corso. Maëlys, Eva, Oumy, Marine, Joris, Chloé, Robin, Séraphyn, et Héloïse ont investi avec joie le char « Petits Pois » suivi par la troupe de Batéfolia. Ce fut un moment de partage avec les jeunes Saint-Christolens.



Les 21, 22 et 23 août, les jeunes ont à nouveau répondu « présents » à la 1ère édition de notre fête de la Saint-Christophe. Nous avons pu les voir participer au babyfoot géant organisé par le FC, aux concours de poussettes et de trottinettes, à la course d'Orni organisée par le judo-club, aux démonstrations des associations de Danse et de Savate...

Le 22 août, le CMJ, accompagné de jeunes Saint-Christolens, a participé à l'aubade du Comité des Festivités. Ils ont parcouru les rues du centre-ville en musique, avec la Peña la Saint-Hilairoise.

Le CMJ tient à remercier tous les Saint-Christolens pour leur accueil et leur générosité.



CONCOURS « JE T'ENVOIE UNE CARTE POSTALE »

La remise des prix du 1er concours de l'été, « je t'envoie une carte postale » sur le thème du kitsch, tant attendu par les jeunes participants Saint-Christolens, a eu lieu le mercredi 1er octobre en présence du CMJ et de notre Maire, J-C. Bénézet, de notre 1er adjoint, H. Frances et de notre Conseiller Général J-M. Suau. A cette occasion, les personnes présentes ont pu découvrir toutes les cartes des participants. Les 20 premiers gagnants ont reçu leur prix et les autres un lot de remerciement pour leur participation. Merci aux membres du Jury : Martine Pagès, Jean-Luc Morata, Romain Chollier et Alexandra Jenny.



Lauréats du concours

Emma Steiner Thibonnier ; Jonathan Mizane ; Enzo Djahnit ; Heloyse Anton ; Robin Guesdon ; Laura Blancher ; Romain Caillol ; Marine Penel ; Vincent Lacroix ; Camille Sortais ; Louis Durand ; Cassandra Sortais ; Lilian Djahnit ; Marine Hervas ; Marie Caizergues ; Maëlys Genillon ; Théo Blancher ; Alysia Derradj ; Alexandre Lacroix ; Gabriel Schwingrouber.



Merci à nos partenaires:

Le Conseil Général du Gard, Alès Agglomération, Pôle Mécanique Karting, Bowling Alès, Royal Kids, Sauramps, Romanet Sport 2000, La Ferme aux crocodiles, Chocolats Malakoff et Les Petits Mômes à Saint-Christol-Lez-Alès.

UNE RENTRÉE EN DEUX TEMPS

Jeudi 28 août, les enfants de Saint Christophe retrouvaient les bancs de l'école. Sous la houlette de Mme Itier, directrice, tous les enfants des maternelles et primaires prenaient à nouveau possession de l'école. Même si l'école privée n'est pas obligée d'appliquer la réforme des rythmes scolaires, la direction a pourtant voulu, instaurer un changement, en modifiant les horaires et la programmation des enseignements dispensés au sein de l'école. Les enfants rentrent tous les jours à 8h30. Ils terminent à 16h les lundis et jeudis ; à 16h30 les mardis et vendredis.

Mardi 2 septembre, ce sont les écoles publiques des groupes Joliot Curie et Marignac, qui, à leur tour, devaient ouvrir leurs portes. Ce jour était empreint d'appréhension pour beaucoup : enfants, parents, personnel communal, enseignants, mais aussi élus, en raison des récentes modifications.



DE NOMBREUX CHANGEMENTS

Des horaires modifiés

Le matin reste inchangé, du coup de ce côté, pas d'inquiétude. Sauf, bien sûr, qu'il ne faut pas oublier que le mercredi matin est désormais un jour d'école comme les autres. Par contre, les après-midi ont suscité interrogations, stress et incompréhension, entre l'heure de sortie, le temps de détente, la garderie... Les heures de sorties sont en effet variables selon que l'enfant reste ou non pour le temps de détente, l'étude surveillée ou la garderie. La sortie normale se fait à 15h45 : pour celles et ceux qui le peuvent, cela vous permet de partager 45 minutes de plus avec vos enfants ! Cependant, conscientes de la difficulté que ce nouvel horaire présentait pour de nombreux parents, les autorités ont demandé que les écoles gardent les enfants au moins jusqu'à 16h30. Pour répondre à cette obligation, la municipalité a instauré un « temps de détente ». Celui-ci est facultatif, mais pour y participer, les enfants doivent obligatoirement y être inscrits. Ce TD se veut l'avant-garde des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires), appelé précédemment TAP (Temps d'Activités périscolaires).

Des inscriptions obligatoires

Pour bénéficier des TD, études surveillées ou garderie, les enfants doivent impérativement y être inscrits au préalable. Ces nouvelles modalités répondent à trois préoccupations.

D'une part, il est indispensable de connaître à l'avance le nombre d'enfants concernés afin d'ajuster le nombre d'encadrants nécessaire qui varie selon qu'il y a 10 enfants ou 60 enfants.

D'autre part, pour préparer efficacement la mise en place des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP qui remplacent les Temps d'Activités Périscolaires ou TAP) lors de la rentrée 2015, il est indispensable de disposer de statistiques fiables sur la fréquentation moyenne des TD. Ceux-ci sont en effet une ébauche des futures NAP.

Les inscriptions obligatoires permettent de mieux cerner les besoins, d'anticiper et de planifier ainsi les activités, les lieux, les encadrants. Tout cela dans le but d'utiliser les ressources de la commune dans le sens de l'économie et de la plus grande efficacité pour le bien des enfants.

Reentrée Scolaire

Accueil de Loisirs



Ecole Saint Christophe



215 élèves

Groupe Scolaire Joliot Curie



332 élèves

Groupe Scolaire Marignac



208 élèves

LES GARDERIES MUNICIPALES

Elles n'ont pas changé de fonctionnement. Oufff ! Mais il y faut tout de même préparer le déménagement du groupe Joliot Curie... Désireux d'anticiper le déménagement futur de l'accueil de loisirs au parc du Rouret (vacances de Noël probablement), nous avons basculé la garderie à l'actuel centre de loisirs.

Plusieurs raisons à cela :

- les agents responsables de la garderie en avaient fait la demande et elle était judicieuse.

- il est préférable que les enfants n'évoluent pas au sein du restaurant scolaire en dehors de la pause repas. Cela permet d'optimiser l'entretien, donc, encore une fois, de mieux employer votre argent.

La municipalité a pensé qu'il valait mieux procéder à toutes les modifications en une fois, plutôt que de les étaler sur plusieurs mois.

Les études surveillées, sous l'égide des enseignants, sont planifiées de 15h45 à 17h15, et sont également sur inscription préalable obligatoirement en mairie.

L'ACCUEIL DE LOISIRS

Suite à l'application des nouveaux rythmes, et à l'école le mercredi matin, une garderie supplémentaire a été mise en place le mercredi de 11h30 à 12h. Passé ce délai, votre enfant va au restaurant scolaire prendre son repas. Il bascule ensuite à l'accueil de loisirs, si vous l'avez inscrit bien sûr. Cette garderie, gratuite, est assurée par l'équipe du centre de loisirs.

Pour les enfants scolarisés à Marignac, le transfert vers l'accueil de loisirs est effectué gratuitement par la municipalité. Il en sera de même lorsque le centre sera au Rouret, pour les deux groupes scolaires.

Les enfants ne pourront bénéficier du repas à la cantine le mercredi à midi, que s'ils sont inscrits à l'accueil de loisirs de l'après-midi. L'équipe municipale réfléchit à l'organisation d'une garderie poussée jusqu'à 12h30 et à la possibilité de faire bénéficier tous les enfants du repas de midi le mercredi, comme les autres jours. Aujourd'hui, le budget du pôle scolaire ne peut le permettre.

La solution actuelle permet néanmoins d'accueillir dans de bonnes conditions vos enfants et cela jusqu'à 18h30, heure de fermeture du centre.

Pour les mercredis en période scolaire, une inscription préalable est indispensable pour les mêmes raisons de planification, d'anticipation et de maîtrise des coûts.

EN BREF

Heures d'enseignement :

8h30 à 15h45 tous les jours,

Sorties

15h45: sortie normale

16h30 : pour les enfants inscrits en TD,

17h15 : pour les enfants inscrits en étude surveillée,

19h : au plus tard pour les enfants inscrits à la garderie.

ATTENTION

Pour des raisons de sécurité et d'organisation des activités, aucune sortie n'est possible entre 15h45 et 16h30.

Une inscription préalable est obligatoire pour les TD, études surveillées ou garderies.

En effet, depuis janvier 2014, le restaurant scolaire produit à nouveau les repas pour l'accueil de loisirs. Il est donc indispensable de connaître suffisamment à l'avance l'effectif réel pour préparer le nombre de repas suffisant et éviter le gaspillage.

De même, pour que la directrice et son équipe puissent prévoir les activités ou les sorties, connaître le nombre de participants est essentiel afin de vérifier si le minibus suffit pour le transport ou si l'on doit faire appel aux autocaristes.

L'inscription est donc obligatoire.

Afin d'agir dans la transparence et de choisir la solution la plus adaptée, il était important de vous exposer les problèmes et les contraintes auxquels la municipalité doit faire face et qui l'a conduit à préciser les règles exposées ci-dessus. Le schéma n'est pas encore définitif et des améliorations peuvent y être apportées. La municipalité a invité toutes celles et ceux qui le souhaitent à participer au comité consultatif sur l'éducation. Celui-ci a pour vocation de vous écouter, de vous entendre et de vous consulter. L'équipe municipale ne pourrait conclure sans remercier, et à nouveau féliciter tous les agents communaux pour leur professionnalisme, leur réactivité et leur implication et tous les enseignants qui ont pris une part active dans la mise en place du nouveau fonctionnement. Merci pour leur patience, pour avoir répondu toujours présent à toutes nos sollicitations.

BUDGET 2014 : DÉCISIONS MODIFICATIVES (DM)

Après son vote, un budget est toujours susceptible d'être modifié. Plusieurs raisons et plusieurs techniques conduisent à une modification de l'acte budgétaire. Les décisions modificatives ont la même fonction que le budget supplémentaire concernant l'ajustement des prévisions en cours d'année, mais n'ont pas de fonction de report. Elles modifient ponctuellement le budget initial. Ce sont des délibérations de l'assemblée locale (conseil municipal, départemental ou régional) autorisant l'exécutif local (maire, président du conseil départemental ou régional) à effectuer des recettes ou des dépenses complémentaires. Le nombre de ces décisions modificatives est laissé au libre arbitre de chaque collectivité. Elles peuvent être adoptées à tout moment après le vote du budget primitif et peuvent même, pour la section de fonctionnement, être votées jusqu'au 21 janvier de l'année suivante, afin d'ajuster les crédits destinés notamment à régler les dépenses engagées avant le 31 décembre.

Au cours du conseil du 7 juillet 2014, la décision modificative n°1 a été votée. Celle-ci a permis, entre autres, de réinscrire les travaux de rénovation de la chaufferie de l'école Joliot Curie.

D'ici la fin de l'année, d'autres DM seront proposées au vote du Conseil Municipal pour tenir compte par exemple de la mise en place des rythmes scolaires, ainsi que différentes régulations afin de clôturer le budget 2014.

Enfin, nous travaillerons sur le Budget Prévisionnel 2015 qui sera présenté au début de l'année 2015.

BUDGET PRINCIPAL 2014

DÉCISION MODIFICATIVE N°1

FONCTIONNEMENT		
ARTICLE	DEPENSES	MONTANT
60632 PM	Fournitures petit équipement	500,00
60632 voirie	Fournitures petit équipement	4 000,00
611 COM	services extérieurs	5 000,00
6237 COM	publication	-5 000,00
627 FIN	services bancaires	750,00
6615 FIN	Interêts ligne trésorerie	5 000,00
654	admissions en non valeur	300,00
6558 SCOL	participation OGEC (regul)	4 412,00
657362	SUBVENTION CCAS	22 000,00
6574 FIN	SUBV TRANSPORT OMS	3 600,00
73921 FIN	attribution de compensation	-18 800,00
023	Virement section investissement	-20 000,00
022	Dépenses imprévues	2 738,00
	TOTAL	4 500,00

ARTICLE	RECETTES	MONTANT
70323	RODP (récupération années antérieures)	4 500,00
	TOTAL	4 500,00

INVESTISSEMENT		
ARTICLE	DEPENSES	MONTANT
2051	logiciels + ajustement JVS	1 000,00
2111	achats de terrains	35 000,00
2182	véhicules (rplct camion espaces verts)	21 000,00
2188	chaudière Joliot curie 1ère partie local	45 000,00
2188	alarme police	2 000,00
2188	rideau police	2 300,00
2188	alarme foyer	4 000,00
2188	alarme CLSH	4 500,00
2188	toiture 1940	6 000,00
2315	descente de vales	-13 000,00
2188	branchements reseaux eau + edf+erdf ROURET	9 000,00
020	dépenses imprévues	121 200,00
	TOTAL	238 000,00

ARTICLE	RECETTES	MONTANT
021	virement de la section de fonctionnement	-20 000,00
1328 URBA	participation BAMA ZAC DE VALES	230 000,00
1322	subvention chaudière JOLIOT	28 000,00
	TOTAL	238 000,00



SAVATE

Depuis plus de 10 ans, le club de Savate St Christol organise au mois d'Août un stage international des diverses disciplines de la Savate, sous la responsabilité de la ligue Languedoc Roussillon de Savate et de la Fédération Française de Savate BF.

Il a rencontré, cette année encore, un vif succès. Près de 100 stagiaires venus de toutes les régions de France, des DOM TOM, mais aussi de Belgique, ou d'Allemagne, se sont formés ou perfectionnés dans les différentes branches de leur discipline : Savate Boxe Française Performance et technique, Savate Défense, Savate Forme, Canne Défense...

Parmi les disciplines, il faut noter une simulation d'agressions de la vie courante qui permet de tester les capacités des stagiaires à réagir et gérer le stress. Le stage était encadré par un staff diplômé d'Etat de la Fédération. Une impression de dynamisme et de vitalité intense se dégage de ces séances. Un optimisme contagieux que nous voudrions voir rejaillir sur notre commune.

Tout le monde était logé au Camping «LE BEL ÉTÉ» à Anduze où ils ont été chouchoutés par les gérants. Un apéritif a été offert par la Ligue Languedoc Roussillon à tous les stagiaires, en présence de Jean Charles Bénézet, Maire de St Christol les Alès, de Jean Pierre ROUX Adjoint aux Sports et de Charles Arocena Président du club Savate Saint Christol, un moment de convivialité où tous les stagiaires se sont vus autrement que dans une tenue de sport. Le club a également participé à la Fête de St Christol en régaland le public nombreux, par une animation de Florence LECCESE sous forme de FLASHMOB. Un stage qui s'est déroulé à merveille sans aucun blessé à déplorer, malgré le grand nombre de stagiaires. A reconduire !!!

TENNIS

Depuis des années, l'équipe fanion féminine a la bonne habitude de disputer la finale départementale de la coupe des présidents. Après un parcours sans faute dans les phases de poules, l'équipe composée de Lydia Gravil, Audrey Marragou, Laetitia Bertrand, Nathalie Mazy, Nadine Pit et Maryline Marragou, a disputé victorieusement la finale face à Rodilhan sur les courts du Grau du Roi. C'est donc un nouveau titre pour les St Christolennes, le troisième en 4 ans, ceci sur la lancée de leur accession dans le championnat de Ligue Honneur cette saison. Toutes nos félicitations.



GYMNASTIQUE

Tout l'été des séances de zumba et de pilates ont été proposées au Rouret



Florence LECCESE mène un stage tambour battant où tous les stagiaires sortent épuisés mais ravis.

ATHLÉTISME

Avec un effectif de 63 athlètes (catégories loisir et compétition) et un nombre de licenciés en progression, le SCAC a connu une saison très active. Les coureurs du club ont participé à de nombreuses épreuves dans le Gard, mais également en dehors du département comme le légendaire Marvejols-Mende ou les 100 kms des Etangs de Sologne. Dans cette dernière épreuve, signalons la belle performance de Françoise Barrière que l'on voit ci-dessous en train de franchir la ligne d'arrivée à la 6ème place.



TENNIS DE TABLE

C'est le vendredi 12 septembre que l'ASCL Tennis de table a reçu, par les représentants de la Fédération française de tennis de table, le label FFTT.

Une belle récompense pour le club qui clôture une année riche en bons résultats, avec l'ascension des filles en nationale 2, des garçons en pré-nationale et le titre de champion de France par classement de Maxime Perraud.



AGOLIM

Le 19 septembre, une réunion a eu lieu entre les présidents des clubs, afin de créer un règlement intérieur : 40 clubs représentés dans une bonne ambiance.

Deux thèmes ont été abordés :

- **le vivre ensemble** : respect des créneaux horaires, de l'état des lieux, des règles de sécurité, signalement des anomalies...
- **les droits et les devoirs des associations.**

A la suite de cette réunion, une synthèse a été envoyée à toutes les associations qui feront part de leurs remarques auprès du bureau de l'AGOLIM. Celles-ci serviront ensuite à la mise au point définitive d'un règlement consensuel.

Planning des salles municipales

La réforme des rythmes scolaires prévoit que le mercredi matin sera désormais consacré à l'enseignement. Cette nouvelle donne a nécessité une complète refonte des plannings des salles municipales, pour recaser les activités qui avaient lieu antérieurement le mercredi matin.

L'AGOLIM a procédé à un examen exhaustif des créneaux horaires en tenant compte des recommandations de la municipalité. Devant l'impossibilité de satisfaire intégralement les nombreuses associations qui existent sur la commune, la solution la plus équitable a semblé être de supprimer les doublons et de ne plus autoriser une association à occuper plusieurs salles, le même jour, sur le même créneau horaire. Cela a inévitablement amené une réduction de l'ordre de 4h à 5h pour les 3 écoles de danse, sans tenir compte des heures de Constats de Cohésion Sociale. Cela permet de préserver un accès équitable au plus grand nombre.

Une mise à jour indispensable des informations du monde associatif

La municipalité a souhaité que les informations actuellement incomplètes, voire inexistantes depuis plusieurs années, concernant les associations, soient mises à jour. Il est en effet de la responsabilité du maire de vérifier la bonne application des règles qui s'imposent à toute occupation du domaine public. Il a donc été demandé à toutes les associations bénéficiant d'une salle ou d'une subvention municipale, de remplir et de retourner en mairie une fiche de renseignements. Celle-ci, conforme au code général des collectivités territoriales, inclut notamment le nom des responsables du bureau et les coordonnées du bureau, les statuts, le PV de la dernière AG, le bilan financier, le nombre d'adhérents, les assurances, ainsi que les intervenants ou les salariés : leur nom doit en effet figurer sur les conventions, afin de disposer de l'accès aux salles... Ce fichier, unique, a pour but de vérifier que toutes les conditions de sécurité et d'assurances sont bien remplies. Il remplace les renseignements redondants qui étaient demandés par les divers offices et sera donc consultable par les présidents des offices.

Des conventions seront ensuite signées entre la mairie ou l'agglomération et chaque association, conformément à la réglementation des collectivités, pour pouvoir accéder aux salles.



L'ÉTÉ 2014 A ÉTÉ RICHE EN FESTIVITÉS, MALGRÉ UN TEMPS MAUSSADE.

Trois jours de fête pour le 14 juillet. L'association Fanatonic a fait l'ouverture de la fête nationale en animant la soirée du vendredi. Le lendemain se sont enchaînées dans la bonne humeur, les animations taurines (abrivado, taureaux piscine), les démonstrations de danse par l'association Ka'Danse et enfin la soirée cabaret assurée par la Compagnie Française du Soleil. Le dimanche, le corso a défilé dans les rues de St Christol lez Alès avec la participation des enfants de la commune (Artistes en herbe, Ka'Danse, Théâtre de la Réplique, jeunes du Conseil Municipal Jeunes, A Chacun sa Gym) et a été accompagné par les traditionnelles penas. La soirée a été clôturée par l'orchestre Red Fish et suivie d'un magnifique feu d'artifice, tiré entre deux averses.



La municipalité remercie les manades du Gardon, du Levant, Vidal, et Robert H. pour le magnifique spectacle d'abrivado qu'elles ont présenté.





Le lundi 14 juillet, après-midi offerte aux enfants qui se sont retrouvés autour de jeux d'eau et d'un goûter, encadrés par les jeunes du Conseil Municipal Jeunes. Pour les adultes, bal musette et variétés au programme. Durant ces 3 jours, la place du Millénaire a accueilli la fête foraine et les jeunes et moins jeunes avaient la possibilité de se restaurer grâce aux buvettes tenues par les associations APML, Stilton, FC Foot , Judo, Destination Rock'n Danses.



Compagnie du soleil

GRAND PRIX DE LA CHANSON ALÈS CÉVENNES CAMARGUE

Organisé par l'association pour le développement des festivités sous la houlette de M. Marcel Veau, le grand prix de la chanson a eu cette année un grand succès attirant plus de 600 spectateurs dans une ambiance conviviale et festive où nous avons pu assister à un concours de chant, un défilé de mode et à un spectacle truculent. Les membres de l'association Les Danses Africaines, qui tenaient la buvette, ont accompagné les morceaux par une chorégraphie appréciée du public.



FÊTE DE LA SAINT CHRISTOPHE



Le Comité des Festivités, nouvellement créé, en partenariat avec la municipalité a organisé pour la première fois la fête de Saint Christophe, patron de notre commune. Jean-Charles Bénézet, maire et Romain Chollier, président du Comité des Festivités, l'ont inaugurée après un défilé joyeux et bruyant de la statue de Saint Christophe.



Ces 3 jours ont vu des animations insolites (loto en plein air, courses de poussettes, Objets Roulants Non Identifiés, strongman, course de garçon de café, karaoké, babyfoot géant), traditionnelles (concours de pétanque, taureaux piscine, présentation de voitures anciennes, marchés, etc.) et dansantes avec la participation des associations La Savate, Ka'Danse, De Marans et Destination Rock'n Danses. Nous retiendrons particulièrement l'Aubade des jeunes du Conseil Municipal Jeunes. La fideua (association Le Tennis de table) et la paella (association Franco Espagnole) ont rempli les soirées accompagnées par de la musique. Cette fête a rassemblé toute la population autour du cœur de ville et a été très bien accueillie. On vous donne rendez-vous pour la Saint Christophe 2015.



Une brillante participation des écoles de danse : Ka'Dance, Country, Ecole de danse de Marans, Destination Rock'n Dances.



La réussite de toutes ces festivités est due à la mobilisation et à l'implication de tous : sans cette participation rien n'aurait été possible. Nous tenons à remercier tout le personnel du service technique municipal, la police municipale, les nombreux bénévoles et naturellement les membres des associations. Nous affirmons notre engagement et notre soutien pour toutes les manifestations (Salon des Collectionneurs Denis Roche, Téléthon, Marché de Noël) pour le bien vivre à Saint Christol.

25 JUILLET : NUIT DOUCE

Les nombreux Saint Christolens qui on fait fi des conditions météo et ont dû se replier à la Maison Pour Tous ne l'ont pas regretté. Rumba y Compas (1) a d'abord chauffé la salle, avec ses musiques flamencos, pour finir dans un éclat de rire avec le groupe TRIOLAID (2).



3 AOÛT : NUIT DES ÉTOILES

Une centaine de personnes sont venues des quatre coins du Gard afin d'observer les étoiles, tout en étant bercées par des contes écrits spécialement pour l'occasion.

L'association Novae Club a donc reçu les visiteurs en expliquant la beauté et les mystères de la voûte céleste, pendant que Guy Gatepaille, conteur, exploitait toute sa verve à travers des récits étoilés.



20 ET 21 SEPTEMBRE : JOURNÉES DU PATRIMOINE

Cette année, deux nouveautés ont été mises en place, afin de ne pas se limiter au patrimoine bâti.

Le samedi après-midi, les Saint-Christolens ont pu rendre visite à certains artisans de la commune qui ont présenté leur activité : la cave coopérative (4), Chocovision(6), la Savonnerie Béthanie (5) ou encore le magasin de mobilier exotique « Un Autre Monde».

Le samedi soir, Fabien Bages(3), conteur, a présenté un spectacle de sa création «CAMISARDS», récit conté à travers l'histoire d'un jeune combattant huguenot.

Le dimanche, la traditionnelle visite des châteaux a eu lieu. Pour l'occasion, la municipalité a demandé à 3 élèves en tourisme du lycée Saint Vincent de Paul de faire des visites. Ce partenariat offrira aux élèves une expérience professionnelle pour leur diplôme et donnera à la commune un surcroît de notoriété.



LA NUIT DU THÉÂTRE

Sur la place du millénaire, un espace poétique a permis aux spectateurs de revisiter les contes de notre enfance grâce au théâtre de La Passerelle. Il s'agissait bien de la Belle des contes de fées, mais voilà qu'au jour de ses seize ans, au lieu d'épouser le Prince Charmant, celle-ci rencontre Barbe Bleue et en tombe amoureuse. Tous les personnages sont là, le Prince Charmant, le Chat Botté et la Marraine qui voudrait ramener l'histoire à ce qu'elle a toujours été. Mais le Conte suit l'Amour et l'Amour fait ce qu'il veut...



Deux sapins de Noël échangent leur vision du monde.



Le Théâtre de la Réplique a fait rire avec des sketches sur la vie de couple. La soirée se terminait sur un rythme endiablé avec « Adopteunjules.com » qui a rencontré un beau succès au festival d'Avignon : trois nanas déchaînées expliquaient comment trouver un mec sur internet, poser ses valises chez lui, l'épouser et mettre sa belle-mère dans la poche...



Pour Saint Christol - LA GAUCHE RASSEMBLÉE

Clarté et Démocratie - Agir Ensemble

Un maire de dialogue ?

Après avoir fait campagne sur son esprit d'ouverture, sa capacité de dialogue et sa neutralité politique, Jean-Charles Bénézet, rattrapé par sa nature autoritaire de droite, a bien du mal à les décliner :

- refus de laisser les conseillers municipaux d'opposition siéger dans les représentations extérieures de la municipalité, mais aussi dans des instances extra-municipales : AGOLIM, Offices Municipaux (Culture, Sport, Solidarité) ;
- refus de suspendre une séance du conseil municipal lorsque des associations le demandent ;

- refus de donner suite à la proposition de création de commissions ad hoc (par exemple la commission pour la répartition des salles municipales aux associations sportives, culturelles et solidaires) ;

- volonté surréaliste de son premier adjoint de faire taire l'expression des conseillers d'opposition lors du conseil municipal de septembre 2014, au prétexte que les affaires communautaires ne sont pas importantes, n'intéressent pas les Saint Christolens et qu'on ferait mieux de rester sur les points qui concernent la commune. Alors que la municipalité est prête à transférer l'école communale à l'agglo (avec toutes les conséquences négatives pour les enfants qui sont à craindre : nivellement par le bas des prestations offertes aux enfants, abandon par le maire de la carte scolaire et choix des ouvertures et fermetures de classes par le président de l'agglo), nous ne devons pas perdre de temps pour traiter ces points très importants pour Saint Christol ! Pourquoi cette municipalité veut-elle se désengager d'un maximum de compétences ?

Pourquoi refuse-t-elle d'en parler ?

Ces pratiques n'ont jamais existé lors des municipalités précédentes.

Le maire de dialogue est en réalité un monsieur « Taisez-vous!!! »

Les élus de « Pour Saint Christol – Clarté et Démocratie / Agir Ensemble » : Philippe ROUX, Véronique PAUTARD, André MONTIGNY, Suzanne COULET, William MALAVELLE.

**DE L'ART DE METTRE LA PAGAILLE DANS LE MILIEU ASSOCIATIF.....**

Depuis plus de 20 ans, une association comprenant des élus d'associations et des élus du Conseil municipal, l'AGOLIM a en charge la répartition de l'utilisation des salles municipales entre les associations utilisatrices et jusqu'à l'an dernier l'AGOLIM le faisait à la satisfaction générale.

En mars 2014 arrive la nouvelle municipalité de droite : première mesure, contrairement à la tradition, le maire exclut de l'AGOLIM les élus municipaux d'opposition. Début d'été, l'AGOLIM nouvelle formule présente son projet d'utilisation des salles municipales par les associations, cela déclenche une levée de bouclier de la part de 2 associations qui paraissent lourdement pénalisées par le nouveau projet ... mais se font exclure de la réunion de présentation du dit projet. Alerté par les 2 associations j'obtiens du Maire la mise à l'ordre du jour de ce problème au Conseil du 8 juillet, après un long débat, le Maire refuse d'abord, puis accepte ensuite, d'auditionner les responsables des 2 associations. Devant l'impossibilité ou le refus par les responsables de l'AGOLIM de communiquer le nouveau planning lors du conseil, le maire finalement accepte de mettre à l'ordre du jour du Conseil de la rentrée ce même problème.

Au Conseil du 16 septembre, le Maire « oublie » de le faire figurer à l'ordre du jour et malgré son engagement les conseillers n'ont toujours pas connaissance du fameux planning. Accessoirement ce dernier semble varier de jour en jour, sous l'égide du président de l'AGOLIM et de l'adjoint aux sports. Je demande, donc, et obtiens son inscription en questions diverses le 16 septembre. Il s'ensuit un débat ubuesque où on constate que le fameux planning nous est communiqué au début du Conseil, qu'une association de Danse sous un fallacieux prétexte est scandaleusement favorisée par rapport aux deux autres, qu'une autre association monopolise tous les soirs de la semaine la salle multisports etc...

Je demande, donc, que soit créé une commission comprenant des représentants de l'AGOLIM, des élus municipaux y compris d'opposition, sous l'égide du Maire, afin d'élaborer un planning satisfaisant pour tous. Ce planning serait approuvé par le prochain conseil dont c'est la compétence d'attribuer l'utilisation des salles municipales. Même s'il accepte de mettre à l'ordre du jour du prochain conseil le planning de la répartition des salles, le Maire refuse mon idée préférant s'appuyer une nouvelle fois sur les propositions à géométrie variable et non dénuées de parti pris des responsables de l'AGOLIM et de l'Adjoint aux sports.

Autrement dit, à St Christol, désormais ce n'est plus le Conseil municipal qui décide de l'utilisation des salles municipales payées par tous les St Christolens mais l'AGOLIM et son pouvoir discrétionnaire !

Jean Sirvin Conseiller Municipal Union et Dynamisme pour ST Christol

NAISSANCES - Bienvenue aux nouveaux-nés

Mai 2014

31 mai 2014

Milan, Meddi BOUKHENCHOUC
HILDERAL

Juin 2014

15 juin 2014

Eden, Louis BOISSEAU

21 juin 2014

Lüna, Dominique MINNE
Léo, Clément DUSAUTOIS

30 juin 2014

Maël, Louis GROLLIER
Maël BONNIN

Juillet 2014

5 juillet 2014

Inès, Eugénie ZARAGOZA

Juillet 2014 (suites)

9 juillet 2014

Kendra GARDIES

20 juillet 2014

Soen, Axel CASTAN

24 juillet 2014

Marty, Richard RENARD

25 juillet 2014

Lyria SIFFERT

29 juillet 2014

Lorenzo PETOTON

Valentin, Lucien, Etienne AJASSE

Août 2014

4 août 2014

Chloé GORDOT

Août 2014

7 août 2014

Keïssy, Rosabelle, Christianne MARTIN
BARETTA

9 août 2014

Vivien, Didier, Henri DEQUIEDT

15 août 2014

Diégo, Ismaël BOREL

23 août 2014

Mattéo, Emile FRAISSE

Septembre 2014

2 septembre 2014

Zinedine MAKDOUD

8 septembre 2014

Camille, Franck HAON

11 septembre 2014

Yasmine HAMMACHI

13 septembre 2014

Naëlys RABAH

MARIAGES - Félicitations aux nouveaux mariés

Octobre 2013

26 octobre 2013

Cedric, Lionel BOREL et Emilie, Sarah,
Chloé CHABANIS SOUJOL

Juin 2014

14 juin 2014

Laurent, Marc DANIEL et Gaëlle, Anne
PLOTA

21 juin 2014

Vincent, François LOUDET et Zineb EL
KABIRI

Juillet 2014

5 juillet 2014

José, Pierre, Emilien COSSUET et Syl-
vette, Raymonde GUILLEMARD

26 juillet 2014

Jean-Paul MOULIN et Martine
SOUJOL

Août 2014

9 août 2014

Sébastien, Emile, Jean AUGET et Marie,
Sylvie REVERSAT

Août 2014 (suite)

16 août 2014

Tangi, Arie LE PENVEN et Kaïna,
Myriam IKHLEF SOUJOL

Septembre 2014

6 septembre 2014

Nicolas DA SILVA et Héliodine SESTINI
Guillaume DALVERNY et Aurélie CHIFFE

20 septembre 2014

Claude, Marcel REDORTIER et Stéphane,
Arnaud BOUCHER

27 septembre 2014

Richard, Claude BANQUET et Sophia
ASSOUANE

DÉCÈS - Sincères condoléances aux familles et proches de

Mai 2014

31 mai 2014

Vicente PURROY

Juin 2014

1 juin 2014

Jean, Raoul LESPINASSE

3 juin 2014

Claude HUGON

8 juin 2014

Guy, Adrien SAPET

9 juin 2014

Suzanne, Jeanne GOULAS veuve
MORAS

12 juin 2014

Pierre, Alain, Gaston GROS

17 juin 2014

Manuel MARQUES

Nicole, Annie RAYNAL

20 juin 2014

Paulette CLAUZON

21 juin 2014

Colette, France CHABROL veuve
Pierre, Edmond ETIENNE

Juin 2014 (suite)

25 juin 2014

Léonie BERTRAND

Juillet 2014

3 juillet 2014

Lucette, Madeleine HATTON veuve
Felipe, Agustin REDONDO IRURETA

9 juillet 2014

Christian, Henri GRANIER

17 juillet 2014

Philippe, Raymond, Grégoire MOTHE

13 juillet 2014

Rose MARTINEZ

18 juillet 2014

Armand, Jules RENOARD

19 juillet 2014

Alice, Rosine PELLEQUER

24 juillet 2014

Hélène, Marie NICOLAS

28 juillet 2014

Marcelle, Alphonsine ANTHOUARD

Août 2014

8 août 2014

Fernande, Jeanne SOLEIROL veuve
BENOIT

10 août 2014

Giovanni FORMICA

11 août 2014

Marie, Louise SCOTTO DI VETTMO

18 août 2014

Georges, Fernand SALERY

30 août 2014

Gilbert, Marcel FAGES

Septembre 2014

6 septembre 2014

Yves, Lucien AGNIEL

9 septembre 2014

Josette, Jeanne, Clémence, Marie

POUDEVIGNE épouse ALLE

12 septembre 2014

Simone, Valérie ETIENNE

20 septembre 2014

Odette, Olga LAFONT

veuve TOIRON

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUIN 2014

Une décision modificative du budget 2014 a été votée prenant en compte des rentrées en provenance de BAMA et l'obtention d'une subvention pour le remplacement de la chaudière de l'école Joliot Curie. Ceci a notamment permis d'engager les premières démarches pour la construction d'un bâtiment chaufferie qui servira à abriter la nouvelle chaudière.

Les sujets qui ont été abordés :

- Les tarifs qui seront proposés à la Communauté d'Alès Agglomération concernant les régies communautaires du CLSH «les Fripouilles», de l'accueil périscolaire (garderies de Joliot Curie et de Marignac) et de la Médiathèque.
- Les tarifs qui entreront en vigueur cette année au niveau des différentes régies de recette municipale (restauration, étude surveillée, école municipale du sport, école municipale des arts plastique, spectacles, droits des places, salles municipales, Maison pour Tous, foyer sportif, cimetière communal, Conseil Municipal Jeunes.
- Proposition de liste de membres pour la constitution de la commission communale des impôts directs.
- Infrastructures routières : poursuite de l'aménagement de la route de Montèze.
- Répartition des subventions pour les associations relevant de l'Office Municipal De la Solidarité.
- Répartition de la subvention «participation au transport» auprès des associations relevant de l'Office Municipal De la Solidarité.
- Personnel : création de postes
- Point sur le travail des commissions municipales.

Un conseil municipal extraordinaire s'est réuni le Vendredi 20 juin 2014 à 20h pour l'élection de 15 Délégués titulaires et 5 suppléants en vue des Elections Sénatoriales.

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUILLET 2014

- Décisions prises en vertu de la délégation de pouvoir du conseil municipal au maire.
- Travail des commissions municipales.
- Budget principal : subventions complémentaires attribuées à des associations et organismes.
- Budget principal : décision modificative n° 1.
- Demande de subvention auprès du fonds de réserve parlementaire et du conseil général pour l'opération de rénovation d'une aire de jeux pour enfants.
- Répartition des subventions auprès des associations relevant de l'Office Municipal de la Culture.
- Répartition de la subvention «participation au transport» auprès des associations relevant de l'Office Municipal de la Culture.
- Répartition des subventions auprès des associations relevant de l'Office Municipal des Sports.

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUILLET 2014 (SUITE)

- Personnel : création de postes.
- Plan de formation du personnel communal pour l'année 2014.
- Cadeau de départ à la retraite pour un agent municipal.
- Création de comités consultatifs.
- Création d'une commission municipale pour l'élaboration du règlement intérieur du conseil municipal.
- Affaires communautaires en cours.
- Questions diverses.

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 SEPTEMBRE 2014

- Point sur les décisions prises en vertu de la délégation de pouvoir du conseil municipal au maire
- Point sur le travail des commissions municipales
- Adoption du règlement intérieur du conseil municipal.
- Personnel : comité technique et maintien du paritarisme; réorganisation de services - rattachement de l'accueil de loisirs sans hébergement au pôle vie scolaire; modification des conditions d'attribution des titres restaurant; création de postes.
- Validation de la composition des comités consultatifs suivants : comité consultatif de l'urbanisme, comité consultatif de l'environnement, comité consultatif de la culture,
- comité consultatif pour l'amélioration du plan de circulation routière.
- Création du comité consultatif pour l'éducation.
- Culture et festivités : désignation du candidat titulaire aux licences d'entrepreneur de spectacles.
- Vie associative : subvention exceptionnelle pour la société de chasse de Saint Christol lez Alès , subvention exceptionnelle pour l'association Attac.
- Education : subvention exceptionnelle pour l'association psychologie écoles cévennes (PEC).
- Environnement : adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement.
- Electricité : revalorisation du coefficient de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité.
- Point sur les affaires communautaires



Retrouvez l'intégralité de la synthèse des conseils municipaux sur notre site internet ou via ce QR code.

OCTOBRE

Du lundi 13 octobre au samedi 1er novembre



Exposition de photographies de Jean-Louis LACORDAIRE, Dans le plus simple appareil : Jean-Louis se promène dans les rues de Paris ou d'ailleurs son appareil photo autour du cou. Il saisit ces instants fugaces, drôles, décalés ou poétiques, que seul le photographe sait apprécier.

Samedi 25 octobre

Marché aux puces – vente de brioches par les jeunes du CMJ au profit des sinistrés des inondations de Saint Martin de Valgalgues.



Jusqu'au 31 décembre

Exposition sur le thème «100 ans d'écriture mécanique», une vingtaine de machines à écrire de 1880 à 1980. Musée du Scribe

Samedi 8 novembre

Journée de sensibilisation des familles au goût du sport avec de nombreuses animation. Centre sportif de 14h à 18h



Lundi 10 au samedi 29 novembre

Exposition Ils étaient là... Ces Saint-Christolens morts en 14-18

Ils sont 38, 38 noms gravés dans la pierre, 38 hommes morts pour la France, et dont nous ne connaissons rien, ou si peu. La médiathèque voulait leur rendre hommage et les ramener à notre souvenir.

Avec l'association Les Amis de Jean-Yves, elle organise une exposition de peintures dédiées aux 38. Trois écrivains locaux proposeront une nouvelle sur les disparus. Un fond de documents d'époque donné par M Jacques Roussel sera présenté.

Vernissage vendredi 14 novembre 18h.

Mardi 11 Novembre

Commémoration de la fin de la grande guerre



Vendredi 14 novembre

10^{ème} édition de la soirée soupe Maison pour Tous à partir de 18h30

DECEMBRE

Du lundi 1er au samedi 19 décembre

Exposition et animations: «Petit Peuple et Maisons de fées»...

Martine Soulat est Saint-Christolenne, et elle fabrique de véritables maisons de fées...

Noël oblige, la médiathèque met à l'honneur lutins, elfes et fées. Elle vous propose de découvrir l'univers de ces maisons de fées dont l'ancrage date du XVII^e siècle.

Et pour éveiller la curiosité de chacun, le conteur Guy Gatepaille viendra raconter nombre de ces histoires, le mercredi 10 décembre à 15h...



Mercredi 3 décembre

Théâtre : «Le père Noël a disparu» - Maison pour Tous à 14h30

Vendredi 5 et samedi 6 décembre

Téléthon



Du dimanche 8 décembre 2014 au dimanche 4 janvier 2015

Exposition de crèches du monde entier au Foyer Sainte Marie au Vieux Village. Entrée gratuite



Samedi 13 et dimanche 14 décembre 2014

Marché de Noël



Samedi 20 décembre 2014

16h : Pastorale de Noël à la Maison pour Tous. Spectacle ouvert à tous, entrée gratuite.

17h : Fête de Noël au temple avec la participation des enfants.



Dimanche 21 décembre 2014

Concert de Noël à la Maison pour Tous (gratuit)

Mercredi 24 décembre 2014

De 20h à 20h40 : Concert «Une mélodie pour toi»

Accordéon, harpe et guitare

AGENDA DES LOTOS

Dimanche 26 Octobre - PYRAMID'BIOU
 Dimanche 2 Novembre - CLARTE ET DEMOCRATIE
 Samedi 15 Novembre - ARC CLUB
 Dimanche 16 Novembre - FNACA
 vendredi 21 Novembre - ASCL 3 Sections
 Dimanche 23 Novembre - APE JOLIOT
 Dimanche 30 Novembre - UCIA
 vendredi 19 Décembre - ASSC FOOT

jeudi 25 Décembre - ASCL TENNIS DE TABLE
 Dimanche 28 Décembre - UNION ET DYNAMISME
 Dimanche 4 Janvier - AVENIR AUTREMENT
 Dimanche 8 Février - APE MARNIGNAC
 Dimanche 15 Février - PCF
 Dimanche 22 Février - AMITIE D'AUTOMNE
 vendredi 27 Février - ASCL
 Dimanche 1er Mars - ASSOC. SAINT CHRISTOPHE

SIRÈNE

La mairie est désormais équipée d'une sirène installée sur son toit. Elle doit servir à alerter les habitants de la commune en cas de danger. Des essais sont effectués le premier mercredi de chaque mois afin de vérifier son bon fonctionnement.

COMITÉ DE JUMELAGE AVEC STILTON



Saint Christol lez Alès est jumelé avec la ville anglaise de Stilton depuis bientôt 20 ans. Accueillis à leur arrivée par le maire et plusieurs élus, nos amis de Stilton ont fait cadeau à la municipalité d'un superbe lutrin en bois travaillé qui trône depuis dans la salle des mariages et permet aux élus de donner ainsi plus de décorum aux cérémonies qu'ils président. Quelques jours de séjour dans notre belle région ont permis de renouer des amitiés et de découvrir des sites remarquables.

COMENIUS

Sous le nom d'un théologien, pédagogue tchèque du 16^è siècle, se cache un programme d'échanges européen, équivalent pour les lycéens du programme Erasmus. Un groupe du lycée Jacques Prévert y a participé de façon active avec le soutien de leurs professeurs qu'ils ont tenu à remercier par une fête en leur honneur. Diaporama, chansons et sketches ont précédé un repas préparé par les élèves.



RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes nés entre le 1er octobre et le 31 décembre 1998 doivent se présenter à la mairie avec la carte d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile (au lendemain des 16 ans).

BIENVENUE AUX NOUVELLES ENTREPRISES DE LA COMMUNE



Ecrivain public et auteur, Edith Nachtergaele est installée à la pépinière d'entreprises de St Christol Lez Alès. 647 route d'Alès 30380

St Christol Lez Alès 04 66 83 11 86 - 06 85 84 12 01
yellowsommary@gmail.com.

Centrée au départ autour de l'écriture pour autrui, sa société Yellow Summary propose graphisme, PAO et création de sites Internet, ainsi que de l'édition numérique.

PIZZALAND

43 Av du Château - Saint-Christol
09 83 96 96 06



Alexandre CHAPEL

CRÉATION ET ENTRETIEN DE VOTRE JARDIN

98 rue du Mas Blanc
30380 ST CHRISTOL LEZ ALES
Tél: 06 32 18 63 92 / 04 66 60 51 74

Plantations, tonte, débroussaillage, désherbage, taille de haies et d'arbustes, élagage et abattage d'arbres, ramassage des déchets verts ...

PLANÈTE DU NET

Pour ceux qui sont un peu désorientés devant les nouvelles technologies, l'Association « Planète du net » permet de se former dans la bonne humeur. Le 17 mai, a eu lieu une journée portes ouvertes sur l'utilisation d'un ordinateur et l'apprentissage de ses applications.





VENDANGES 2014

Cette année s'annonce bonne selon les professionnels. Après deux années plutôt difficiles, les récoltes 2014 sont encourageantes. Une production en hausse grâce à une météo favorable et une qualité du produit.

Les vendanges ont commencé le 21 août pour une durée d'un mois. Une récolte d'un peu plus de 35000 hectolitres, tout cépages confondus, ce qui est encourageant.

Quantité et qualité sont donc au rendez-vous pour 2014. De plus, il ne faut pas oublier les médailles reçues en 2014 :

Lou Raiol Rouge 2013 :

- Médaille d'Argent au Concours Général Agricole Paris 2014 + Médaille de Bronze Concours des Vins Gardois Nîmes 2014.

- Lou Raiol Blanc 2013 : Médaille d'Argent au Concours Général Agricole 2014 de Paris + Médaille d'Argent Vinalies Internationales Paris 2014, Médaille d'Argent au Concours des Grands Vins du Languedoc Roussillon Béziers 2014.

- Le Grenache Gris 2013 : Médaille de Bronze au Concours Général Agricole 2014 de Paris + Médaille d'Argent Concours des Vins Gardois Nîmes 2014

- Coeur Blanc 2013 : Prix des Vinalies au Concours des Vinalies Nationales Ribeaupillé 2014.



La grappe cévenole :
contrôle du tonnage
et du degré d'alcool

LABEL OR DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DE DANSE

KA Danse, école de Danse de Saint Christol les Alès, dirigée par Séverine Piatat Schwingrouber, professeur, a obtenu le label Or, plus haut niveau



possible de distinction, par la Fédération Française de Danse, seule fédération de danse agréée et subventionnée par le Ministère chargé des Sports.

Cette distinction qui récompense la qualité de l'enseignement dispensé a pour but de renforcer, favoriser, développer et perfectionner la pratique de la danse sur l'ensemble du territoire national. La Fédération Française de Danse a choisi de valoriser la qualité des prestations, des équipements, de l'engagement de certaines de ses structures affiliées. Seules 27 écoles bénéficient en France de ce label OR. Il est décerné pour trois ans et tient compte notamment de la qualité et la diversité des prestations proposées.

JOURNAL MUNICIPAL

Le journal municipal ne peut être distribué que dans les boîtes aux lettres situées en bordure de voie publique. Merci d'installer un dispositif permettant de vous le déposer.

COMMUNICATION

Certains d'entre vous ont pu constater et déplorer que le site de la mairie ne donnait pas toujours les informations récentes dont vous pourriez avoir besoin. Ne désespérez pas : un nouveau site plus convivial et surtout plus fonctionnel est en cours de mise en œuvre. Il a paru plus judicieux de consacrer les efforts sur le nouveau site plutôt que de gaspiller un temps précieux à actualiser un site dépassé qui sera prochainement abandonné. Pour le moment, seules la composition du nouveau Conseil municipal, les commissions et les permanences, ainsi que l'annonce des festivités à venir ont été mises à jour. Le nouveau site devrait être opérationnel au début de l'année prochaine.



« Que serà, serà » : seront-ils commerçant, cuisinier, constructeur, garagiste, coiffeur, ou opérateur de téléphone.... L'avenir le dira.

L'école doit les aider à réaliser leurs rêves.



R
E
N
T
R
E
E

2
0
1
4

